

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Universités : attention danger !

* Conférence nationale des
présidentes et présidents
d'université

** Compte d'affection spéciale

Engagée pour la défense d'une université publique au service de sa jeunesse et de son territoire, Hélène Boulanger, présidente de l'Université de Lorraine, soutient pleinement l'action inédite initiée par France Universités* auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce jeudi 21 novembre 2024, les présidentes et présidents des universités françaises ont en effet alerté le ministre sur la situation financière intenable des universités, conséquence des mesures nationales prises par l'État sans qu'elles ne soient compensées. Ils lui ont exprimé tout à la fois leur crainte et leur colère.

En effet, depuis 2022, pour l'Université de Lorraine, les effets directs de l'inflation ont représenté une charge supplémentaire de 24 M€ (énergie et fonctionnement courant) et les mesures salariales prises par l'État et partiellement ou pas du tout compensées 27,5 M€. Ce sont ainsi en 3 ans plus de 50 M€ de dépenses qui n'ont pu être consacrées aux missions premières de l'université.

Le ministre s'est engagé, devant les présidentes et présidents, à renoncer à prélever 1 % supplémentaire sur les budgets des établissements pour créer un fonds de solidarité destiné à venir en aide aux universités qui sont le plus dans la difficulté. Mais si le Gouvernement confirmait son intention de ne pas compenser la hausse de 4 points du CAS** Pensions – destiné au recouvrement et à la gestion financière du régime des retraites de l'État – c'est une nouvelle dépense estimée à presque 8 millions d'euros qu'il va faire peser sur le budget 2025 de l'Université de Lorraine.

L'Université de Lorraine ne dispose d'aucune flexibilité financière, et sa trésorerie ne peut être considérée comme une réserve libre. Ces fonds, dédiés à des projets spécifiques ou provenant de financements ciblés, sont déjà engagés et ne peuvent en aucun cas être réaffectés à d'autres usages.

Les présidentes et présidents ont alerté le ministre : le Gouvernement doit aujourd'hui assumer les décisions qu'il prend. Les universités ne pourront plus les absorber et seront pour certaines en incapacité de payer les salaires de leurs personnels. Si leurs revendications n'étaient pas prises en compte, l'État prendrait la responsabilité de contraindre les universités à n'avoir d'autres choix que de :

- Baisser leurs capacités d'accueil sur Parcoursup et donc le nombre de places pour les futurs bacheliers ;
- Réduire leur offre de formation, donc restreindre les choix offerts aux étudiantes et aux étudiants ;
- Revoir à la baisse voire stopper la rénovation de leur patrimoine immobilier, et donc la qualité de l'accueil des usagers du service public ;
- Réduire le niveau de service, par exemple le nombre de bibliothèques universitaires ;
- Basculer une partie des enseignements à distance pendant la période hivernale ;
- Etc.

En rappelant qu'un euro investi dans l'université génère 4 euros dans l'économie, Hélène Boulanger souligne que les mesures de l'État auront des conséquences de paupérisation de nos territoires en mettant à mal les activités portées par l'université, en réduisant sa force d'attractivité qui découlait de sa politique d'investissement ambitieuse, et en impactant négativement le tissu économique régional. La conséquence directe des décisions du Gouvernement, c'est la réduction des missions assurées par un opérateur public au plus près des citoyennes et citoyens de nos territoires.

Université de valeurs, l'Université de Lorraine regretterait d'être condamnée à dégrader la qualité de ses formations et de sa recherche, au détriment de l'avenir de la jeunesse.

Page 2/2

CONTACT PRESSE

Fanny Lienhardt
Chargée de relations presse
06 75 04 85 65
fanny.lienhardt@univ-lorraine.fr